

Commission Régionale des Pêches  
du Golfe de Guinée.

Regional Commission of Fisheries  
of Gulf of Guinea.



Comisión Regional de Pesca  
del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas  
do Golfo da Guine.

**ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE**

*« Institution spécialisée de la CEEAC »*

# **RAPPORT D'ACTIVITES**

## **DU**

# **QUATRIÈME TRIMESTRE 2021**



## **INTRODUCTION**

Comme à l'accoutumée, nous présenterons dans les lignes qui suivent le condensé des activités menées au cours du quatrième trimestre 2021 par le Secrétariat Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP).

Ledit condensé a pour ossature :

- les principaux évènements du Siège ;
- le suivi des conclusions des Sessions du Conseil des Ministres et des Réunions du Comité Technique ;
- les rencontres régionales et internationales ;
- la poursuite de la mise en œuvre des activités du Plan d'Action Stratégique 2016 – 2020 ;  
et
- la gestion financière et administrative de la période susmentionnée.

### **I- PRINCIPAUX EVENEMENTS DU SIEGE**

#### **I-1. La remise officielle des matériels de pêche à la communauté des pêcheurs de Yoyo (Cameroun)**

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan d'Action Stratégique 2016 – 2020 (PAS II), la COREP avait entrepris la formulation et la mise en œuvre du « Projet de renforcement des capacités des acteurs de la pêche du Centre de pêche de Yoyo – Région du Littoral au Cameroun ». A cet effet, une consultation avait été conduite par Dr YEPKA Joseph Achille qui avait rédigé une note conceptuelle sur la base d'un diagnostic général de la situation de la communauté de pêche artisanale.

Suite à ce diagnostic, il avait été constaté qu'il fallait de nombreuses actions de différentes envergures qui interpellent, non seulement l'administration en charge de la pêche, mais aussi des administrations en charge de l'élevage, de l'eau, de l'électricité, de la santé, de l'éducation, de l'environnement, du commerce, de l'agriculture, des infrastructures routières, etc.

Compte tenu du caractère ponctuel de l'intervention de la COREP dans le cadre du budget prévu à cet effet dans le programme de travail annuel 2021, il avait fallu élaborer une note réduite qui constitue la première phase du projet.

Ainsi, seules les actions en rapport direct avec la pêche ont été retenues et, plus spécifiquement, les appuis directs et ponctuels aux acteurs de la pêche. En fonction des limites du budget disponible, il s'agit des activités suivantes :

- Une étude pour améliorer le fumoir traditionnel utilisé et construction d'un fumoir amélioré sur la base des résultats de l'étude, fumoir qui sera ensuite testé en vue de sa vulgarisation : étude effectuée par l'expert Mbalanda Onana Felix ;
- La formation des pêcheurs et mareyeurs sur les techniques de conservation de la fraîcheur du poisson et normes sanitaires et d'hygiène : formation dispensée par l'expert Fantong Zealous Gietbong;



- L'acquisition et la distribution des matériels et équipements au profit des pêcheurs et mareyeurs : mission de remise officielle du matériel.

Après l'exécution des différentes activités du projet par le Consultant (appuyé par deux Experts), une délégation du Secrétariat Exécutif de la COREP s'est rendue en République du Cameroun, du 03 au 10 novembre 2021. Elle comprenait les membres ci-après :

- Monsieur Emmanuel SABUNI KASEREKA, Administrateur au Développement des Pêcheries et à la Programmation ;
- Madame Flore WORA, Epouse BARRO, Administrateur aux Ressources Humaines, Financières et à la Logistique ;
- Monsieur Therence Arland NDONG OBIANG, Agent responsable du Service Informatique.

La cérémonie de remise officielle des matériels et équipements a eu lieu le 05 novembre 2021 à Yoyo. Elle avait été présidée par le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Mouanko et avait été rehaussée par la présence du :

- Directeur des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques, représentant du Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la République du Cameroun et Président en exercice de la COREP ;
- Maire de la Commune Rurale de Mouamko ;
- Chef de village de Yoyo.

## **I-2. Le décès du Secrétaire Exécutif**

Dans le cadre des préparatifs de la mission pour la remise officielle des matériels et équipements à la communauté de pêche de Yoyo (Région du Littoral), les membres de la délégation de la COREP avaient dû se soumettre au test Covid-19 le lundi 01 novembre 2021. A la réception des résultats le mardi 03 novembre 2021, le Secrétaire Exécutif avait été reconnu positif tel qu'il ne pouvait plus effectuer le déplacement du Cameroun car il devait se mettre en quarantaine et suivre les soins appropriés.

Comme la santé de Monsieur Emile ESSEMA, Secrétaire Exécutif de la COREP, ne semblait pas s'améliorer avec les soins à domicile, il avait été interné le soir du mardi 02 novembre 2021 à la Polyclinique Dr Chambrier de Libreville (Gabon) où il est décédé le mercredi 10 novembre 2021 à 10 heures 30.

Dès leur retour à Libreville ce mercredi 10 novembre 2021 dans la soirée, les deux Administrateurs et tout le personnel de la COREP se sont concentrés à l'organisation des obsèques. L'inhumation a eu effectivement lieu le vendredi 17 décembre 2021 au Cimetière du Centre-Ville de Brazzaville, après la cérémonie des derniers hommages dans une des salles de la Morgue Municipale OCH de Brazzaville en République du Congo.



## **II. SUIVI DES CONCLUSIONS DES SESSIONS DU CONSEIL DES MINISTRES ET DES REUNIONS DU COMITE TECHNIQUE**

Pour cette rubrique qui concerne les aspects institutionnels, la situation a très peu évolué par rapport aux trois premiers trimestres et se présente comme suit :

- Nomination des Membres du Comité Technique et du Sous-Comité Scientifique :
  - Deux pays sont invités à régulariser leur participation à ces deux organes statutaires, à savoir la République d'Angola et la République de Guinée Equatoriale.
- Régularisation des contributions statutaires annuelles et paiement des arriérés des contributions au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2021 :
  - Au cours de ce quatrième trimestre 2021, la COREP a enregistré le versement par la République d'Angola de la contribution annuelle de l'année 2021 et une grande partie des arriérés des années 2019 et 2020 (96%).
  - Aussi, la CEEAC a versée une deuxième tranche qui fait que la COREP a reçue 87.5 % de la subvention annuelle arrêtée à 75.000.000 F CFA.
- Adhésion des pays observateurs (Guinée Equatoriale) et des quatre (4) pays membres de la CEEAC (Burundi, RCA, Rwanda et Tchad) non membres de la COREP à la Convention de la COREP : ce problème devra être réexaminé au regard des nouvelles dispositions relatives à la réforme institutionnelle de la CEEAC.
- L'organisation de l'Audit sur les sources potentielles du financement de la COREP avait été suspendue, et ce, en attendant les nouvelles orientations de la CEEAC concernant les modalités de financement de ses Institutions spécialisées.

## **III. RENCONTRES REGIONALES ET INTERNATIONALES**

Le Secrétariat Exécutif avait été conviée à plusieurs réunions durant le quatrième trimestre 2021, dont certaines en présentiel et d'autres en ligne. Suite à la situation inattendue du décès du Secrétaire Exécutif et de l'organisation des obsèques, la COREP ne pouvait pas participer à toutes ces réunions. Les rencontres auxquelles la COREP était invitée sont les suivantes:

- ***S'agissant de l'invitation de l'Union Africaine (UA) :***
  - Atelier sur l'économie bleue (Windhoek/Namibie : 23-24 novembre 2021).
- ***S'agissant des invitations du Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine (UA-BIRA) :***
  - Atelier sur l'établissement d'une plateforme continentale de coordination des acteurs non étatiques dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture (Accra/Ghana : 17-19 novembre 2021).
  - Première Réunion : Dialogue et sensibilisation avec les communautés économiques régionales (Naivasha/Kenya : 29 novembre-1<sup>er</sup> décembre 2021).
  - Atelier de lancement du projet : « Conserver la biodiversité dans l'économie bleue africaine » (Nairobi/Kenya : 8-10 décembre 2021).



- ***S'agissant des invitations de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) :***
  - Atelier régional du Programme d'Appui à la Stratégie de Sureté et de Sécurité Maritimes en Afrique Centrale – PASSMAR (Pointe-Noire/Congo : 11-13 octobre 2021).
  - Séminaire de vulgarisation des décisions de la XIXème Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC (Libreville/Gabon : 18 novembre 2021).
  
- ***S'agissant de l'invitation de la COMHAFAT :***
  - Atelier sur le thème « Quelle aquaculture pour la contribution conforme à l'initiative de la croissance bleue » ( Dakhla/Maroc : 25-27 octobre 2021).
  
- ***S'agissant des invitations de la FAO :***
  - Télétravail avec le Consultant indépendant Philippe Moguele sur l'évaluation du Projet UTF/EQG/005/EQG : évaluation des ressources halieutiques en Guinée Equatoriale et l'implication du projet au niveau régional (26 novembre 2021).
  - Réunion de validation sur la sécurité alimentaire, la nutrition et le commerce (14 décembre 2021).
  - Réunion de mise en place du groupe de travail sur la chaîne de valeur dans le cadre du Projet FISH4ACP au Cameroun (Kribi/Cameroun : 16-17 décembre 2021).
  
- ***S'agissant de l'invitation de la Plateforme Régionale des Organisations Paysannes de l'Afrique Centrale (PROPAC) :***
  - Forum des Jeunes Entrepreneurs Ruraux d'Afrique Centrale (Douala/Cameroun : 13-15 décembre 2021).
  
- ***S'agissant de l'invitation de CORAF :***
  - Réunion sur le thème : Favoriser une plus grande intégration des activités du CORAF en Afrique Centrale (Kinshasa/RD Congo : 22-26 novembre 2021).

#### **IV. POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION STRATEGIQUE 2016 – 2020 (PAS II)**

##### ***IV-I. Cadre d'établissement d'une coordination régionale en matière de suivi, contrôle et surveillance des activités de pêche (SCS)***

Au-delà des projets de deux Protocoles relatifs à l'établissement d'une coordination régionale en matière de SCS, la COREP collabore avec le Programme d'Appui à la Stratégie de Sureté et de sécurité Maritime en Afrique Centrale de la CEEAC (PASSMAR) en matière de l'amélioration de la gouvernance maritime et, plus particulièrement, dans le domaine de la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (Pêche INN).



C'est dans cette optique que la COREP a contribué à l'élaboration des termes de référence (TDRs) des deux études prévues par PASSMAR :

- Evaluation régionale du potentiel économique de la pêche maritime et son rôle dans la lutte contre l'insécurité maritime en Afrique Centrale ;
- Etude régionale sur la corrélation et l'impact de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (Pêche INN) et la sécurité maritime en Afrique Centrale.

Les conclusions attendues de ces deux études pourront contribuer au recadrage des activités à envisager dans le domaine de la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (Pêche INN).

#### ***IV-2. Projet de renforcement des capacités des acteurs de la pêche***

- Les documents de la première phase des projets nationaux pour le Cameroun et le Congo ont été validés.
- La première phase du projet vient de se clôturer pour le Cameroun, avec la cérémonie de remise officielle des matériels et équipements d'appui à la communauté de pêche de Yoyo le 05 novembre 2021.
- La remise officielle du matériel de pêche à la communauté de pêche du Bas-Ibenga (République du Congo) avait été programmée pour le premier trimestre 2022. Bien que le Secrétariat Exécutif ait reçu les coordonnées de la Direction Générale des Pêches ainsi que des fournisseurs pour les différents achats, les activités sont momentanément suspendues en attendant le financement des institutions spécialisées par la CEEAC.
- Pour la Guinée Equatoriale, le document sera examiné par le Secrétariat Exécutif au cours du premier trimestre 2022, le temps de traduire la version initiale (espagnole) dans la langue de travail de la COREP (français).

#### ***IV-3. Projets des registres nationaux et du registre régional des navires de pêche industrielle***

Nous rappelons que la plateforme des registres est déjà matérialisée sur le site web de la COREP. De même, le guide d'utilisation de l'application de gestion des registres a déjà été élaboré.

On devra programmer, pour l'année 2022, l'organisation de l'atelier régional qui statuera sur l'opérationnalisation de ces registres, tout en déplorant toujours l'absence des données pour la mise en ligne du registre national de l'Angola.



#### ***IV-4. Mise en œuvre de la stratégie de l'information et de la communication***

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de l'information et de la communication, les activités menées au cours de ce dernier trimestre 2021 sont les suivantes :

- Suivi des projets de conception, édition et publication des brochures, dépliants, etc.
- Mise en place des cartes Professionnelles.
- Mise en place d'une plateforme de registre de navires dynamique en coopération avec la CEEAC.
- Révision de : enseigne, Pancartes de la COREP pour plus de visibilité.
- Géolocalisation de la COREP sur Google Map.
- Poursuite de la sensibilisation des points focaux des pays membres pour le partage d'informations relatives aux activités de pêche et aquaculture, utiles pour alimenter le site web.
- Administration du site web de l'institution, notamment la publication des rapports des réunions et des missions est faite de manière régulière ainsi que la mise à jour des normes de sécurité pour éviter un éventuel piratage.
- Diffusion des informations du site web sur les réseaux sociaux professionnels.
- Maintenance préventive et corrective du parc informatique.
- Sauvegarde quotidienne des documents électroniques en attendant la mise en place d'une bibliothèque physique et numérique.



## V. GESTION FINANCIERE ET ADMINISTRATIVE

Le Secrétariat Exécutif présente sa gestion financière du quatrième trimestre 2021 ainsi qu'il suit :

### V-1. Gestion Financière

#### Rapport financier

##### Tableau synthèse

Libellé	Recettes
<b>Report au 1er décembre 2021</b>	<b>78 573 420</b>
Recettes	18 750 000
	117 223 839
<b>Recettes cumulés</b>	<b>214 547 259</b>
Dépenses (-)	56 179 786
<b>Reste:</b>	<b>158 367 473</b>

##### Tableau détaillé

Date	Libellé	Recettes	Dépenses	Solde
	<b>Report au 1er décembre 2021</b>	<b>78 573 420</b>		
	<b>Recettes:</b>			
	Virement reçu. Subvention partielle CEEAC	18 750 000		
	Virement reçu -contribution annuelle 2021 et arriérés contributions 2019-2020 - Angola	117 223 839		
	<b>Sous-total:</b>	<b>214 547 259</b>		
	<b>Dépenses:</b>			
	Dépenses sur fonds des Etats Membres et de la CEEAC:			
31-oct-21			25 898 560	
30-nov-21			4 047 306	
31-déc-21			26 233 920	
	<b>Sous-total:</b>		<b>56 179 786</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>214 547 259</b>	<b>56 179 786</b>	<b>158 367 473</b>



Le solde des écritures comptables à la fin du quatrième trimestre 2021, est de **Cent cinquante-huit millions trois cent soixante-sept mille quatre cent soixante-treize (158.367.473) Francs CFA.**

Le solde réel, banque/caisse, à la fin du quatrième trimestre 2021 est de **Cent cinquante-huit millions trois cent soixante-sept mille quatre cent soixante-seize (158.367.476) Francs CFA,** réparti comme suit :

- 156.245.333 F CFA, à la banque et
- 2.122.143 F CFA à la caisse.

Nous constatons le même surplus de trois (3) Francs à la banque au profil du compte COREP. Surplus constaté depuis le mois de mars 2021, après virement par la banque BGFI, d'un montant de 599.997 Francs CFA au lieu de 600.000 F CFA, comme inscrit dans la demande de virement faite par la COREP à l'expert de Sao Tomé e Principe, dans le cadre de ses prestations, suite à l'élaboration du projet de registre national des navires de pêche industrielle de la République de Sao Tomé e Principe.

Ce trimestre, la COREP a reçu de la République d'Angola, sa contribution annuelle et une grande partie (96%) de ses arriérés de contributions. Quant à la CEEAC, la COREP a perçu la seconde partie de la subvention allouée tous les ans.

A cet effet, le Secrétariat Exécutif a, comme aux trimestres précédents, payé :

- Les salaires de tout son personnel ;
- Les factures de loyers des fonctionnaires de la COREP ;
- Les cotisations sociales du personnel local, à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).

Autres dépenses spécifiques effectuées :

- L'impression des nouvelles chemises cartonnées « COREP » ;
- Les frais de missions du Secrétaire Exécutif à Dakhla au Maroc ;
- La suite de l'exécution de la première étape du projet de renforcement des capacités focalisée sur un appui direct aux acteurs de la pêche au Centre de pêche de Yoyo en République du Cameroun ;
- La mission du Secrétariat Exécutif de la COREP, pour la remise officielle du matériel de pêche pour de renforcement des capacités de la Communauté de pêche artisanale de Yoyo en République du Cameroun ;
- Les dépenses liées aux décès successifs du Secrétaire Exécutif et du Chauffeur de la COREP ;
- Les travaux d'aménagement du bâtiment abritant le siège de la COREP ;
- Les recharges des cartes de carburant des véhicules de la COREP, immatriculés « COREP 06 » et « COREP 10 ».

## **V-2. Gestion Administrative**

### **V-2.1. Gestion des Ressources Humaines**

Le Secrétariat Exécutif de la COREP a eu un dernier trimestre très triste, notamment par les pertes successives de son Secrétaire Exécutif, Monsieur Emile ESSEMA, le 10 novembre 2021 et de son Chauffeur, Monsieur Gamaliel MOUSSAVOU MANGALA le 20 novembre 2021, des suites de maladies.



Il sied d'informer que Monsieur NDONG OBIANG Therence Arland, retenu pour un essai de trois (3) mois, pour le période du 19 juillet au 19 octobre 2021 a été recruté comme Agent responsable du Service Informatique le 20 octobre 2021.

Aussi, en vue de combler le vide qui perdurait au sein du Secrétariat Exécutif, suite à l'état de santé de son Chauffeur souffrant depuis le mois d'octobre 2021, et compte tenu des activités liées au décès de Monsieur Emile ESSEMA, le Secrétariat Exécutif a procédé au recrutement d'un Chauffeur, en la personne de Monsieur Kévin ETOUGHE BEKALE en contrat à Durée Déterminée (CDD), pour une durée de trois (3) mois, du 18 novembre 2021 au 18 février 2022 inclus.

### V-2.2. Gestion du patrimoine

Poursuite des travaux de peinture à l'intérieur du bâtiment et travaux de voirie.

Entretien du matériel roulant, du mobilier de bureau, de l'espace vert au Siège de l'institution.

### CONCLUSION

Comme pour les rapports précédents, il ne fait l'ombre d'aucun doute que la propagation de la pandémie à coronavirus (COVID – 19) perdure avec acuité en raison de l'apparition des variants Delta et Omicron.

Aussi, l'organisation des obsèques du Secrétaire Exécutif a duré près d'un mois durant lequel le Secrétariat Exécutif avait, non seulement annulé sa participation aux rencontres programmées en présentiel par les partenaires, mais aussi interrompu certaines activités de son programme de travail, notamment les projets d'appui aux acteurs du secteur des pêches en République du Congo et en République de Guinée Equatoriale.

Toutefois, les activités ont repris normalement durant la deuxième quinzaine du mois de décembre 2021 et le Secrétariat Exécutif devra déployer plus d'efforts au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2022 pour rattraper le retard dans l'exécution de son programme de travail.

Fait à Libreville, le 31 décembre 2021

 **Le Secrétaire Exécutif a.i.**  
  
**Emmanuel SABUNI KASEREKA**

